



**Comité de programme
du Secondaire**

Directrice :

Pr. Anne Sgard

anne.sgard@unige.ch

PROCES VERBAL

Séance du COMPRO du Lundi 26 septembre 2011,
de 17h30 à 19h30 – Salle PM 234

Personnes présentes

François Bertagna, Pierre Burgermeister, Raphaël Fornallaz, JS Graulich, Isabelle Grin, Charles Heimberg, Andreas Muller, Bernard Schneuwly, Anne Sgard

Personnes excusées

Jérôme David, Simon Toulou, Catherine Walther Green

Prise du procès-verbal

Laurence Verdesi

Ordre du Jour

- 1 – Point de situation des CE
- 2 – Logistique des séances (horaires) et de la prise des PV (anonymat du PV)
- 3 – Mise à disposition éventuelle d'un bureau pour la gestion des affaires courantes Forensec
- 4 - Recomposition du Comité de programme (remplacement de Charles Heimberg)
- 5 - Redéfinition des tâches du Comité de programme
- 6 - Rapport annuel de la Présidente (annexe jointe)
- 7 - Calendrier 2011-2012 des séances du COMPRO
- 8 - Divers

1. Recomposition du Comité de programme

La demande est faite qu'un 3^{ème} représentant des CE didactique fasse partie du Comité de programme. A désigner lors du prochain Comité de direction qui se déroulera le mardi 11 octobre 2011. Il est demandé que la désignation de ce 3^{ème} CE se fasse au plus vite, et la nécessité que cette personne soit à plein temps. Les deux CE actuels étant à 50% chacun, **2 CE** doivent donc être désignés. Sont abordés deux noms de CE potentiels qui pourraient rejoindre le Compro.

Est abordé le règlement du Compro : son mode de désignation, rappel du règlement. Les membres issus du corps enseignant de l'IUFE sont nommés par le Comité de Direction ; les étudiants et les représentants des associations professionnelles sont désignés par leur association respective.

Le Comité de programme est formé par :
3 professeurs, 3 CE, 2 étudiants, 2 représentants des Associations professionnelles.

Le Directeur fait la proposition de se retirer du Comité de programme afin qu'un professeur lui succède. Ainsi, le Comité de direction serait géré par un directeur, un directeur adjoint (en processus de recrutement actuellement) et les directeurs/trices de programmes.

Il est mis l'accent sur le fait que le Comité de programme doit davantage prendre en charge la gestion du programme.

Ainsi, il faut que s'établisse un fonctionnement normal de l'IUFE, avec un Comité de direction qui donne, une fois par mois, les grandes lignes stratégiques de l'IUFE et un Comité de programme qui prenne pleinement sa dimension.

Le directeur ne doit plus être amené à devoir tout assumer et tout décider, sauf pour les décisions non standardisées.

Ainsi, il sera clairement fait la distinction entre les décisions qui relèvent du Comité de direction et celles qui relèvent du Compro.

2. Redéfinition des tâches du Comité de programme

Sont cités quelques exemples de décisions que le Compro doit à l'avenir traiter:

- Observatoire de la mise en route de FORENSEC, suivi de la formation des étudiants.
- Les rapports annuels (ces rapports doivent pouvoir rendre attentif aux différents besoins de l'IUFE, financiers, en personnel, en infrastructures...), statistiques, calcul et analyse du taux de réussite durant l'année académique achevée, nombre d'étudiants dans chaque filière... ;
- Les modalités de rattrapage : comment concevoir le stage de rattrapage (en enseignement accompagné) et la validation;

- Les problèmes inhérents aux CCDIDA. Cas par exemple d'étudiants qui n'ont pas trouvé de stage en biologie, mais qui trouvent un stage en Maths (mineure) ; la proposition est donc faite de les passer en Mase 2 maths.
- Les attestations de stages ;
- Le calendrier général.

Les données qui remontent de la Conseillère aux études et des CE, ou les différentes plaintes des étudiants sur les conditions d'enseignement doivent être traitées par le Compro. Un bureau traitera des cas mineurs et urgents, et renverra aux séances plénières les décisions importantes. Aussi faut-il assurer la transmission de l'information, les décisions prises en bureau seront transmises aux membres du Compro.

Au sujet des séances du Compro, la structure se doit d'être stabilisée afin de pouvoir assurer une cohérence et un suivi entre l'OJ (ordre du jour), les annexes y relatives, le PV, et l'« après Compro » : que les décisions envisagées en séance remontent correctement à l'Assemblée de l'IUFE qui suit la séance du Compro, et/ou soient présentées en réunions des CE le jeudi.

Une visibilité doit être appliquée et respectée.

Le Compro élabore les décisions à soumettre à l'Assemblée de l'IUFE qui valide ou non.

3. Diffusion des PV du Compro – Horaire des séances

Les PV sont distribués au niveau de l'Institution seulement.

Ils seront mis sur le site (avec l'OJ) donc ANONYMAT des PV conservée.

Copie de chaque PV à la Directrice du Compro, qui a également un exemplaire de l'OJ définitif.

Un exemplaire du PV et de l'OJ de chaque séance est aussi à transmettre à la Présidente de l'Assemblée de l'IUFE.

4. Eventualité d'un bureau pour la gestion des affaires courantes FORENSEC – Composition de ce bureau

Entre deux séances du Compro, un bureau se réunira pour : fixer l'ordre du jour, traiter des cas mineurs, faire le lien avec la direction et les autres instances de l'IUFE.

Composition du bureau :

- La Directrice du Compro
- Un représentant des AP
- Un représentant de « l'administration » de l'IUFE
- Un CE

Proposition : réunion le lundi de 12 à 14h, quinze jours avant chaque séance du Compro.

5. Dates des prochaines séances du COMPRO

A l'avenir, les séances commencent à 17h00.

Lundi 31 octobre 2011 à 17h

Lundi 28 novembre 2011 à 17h

Lundi 19 décembre 2011 à 17h

Lundi 30 janvier 2012 à 17h

Lundi 27 février 2012 à 17h

Lundi 26 mars 2012 à 17h

Lundi 14 mai 2012 à 17h

Lundi 25 juin à 17h

6. Divers

- Un débat a été lancé sur la procédure d'accréditation. Texte en préparation. Finalisation d'ici une quinzaine de jours.

Le dossier sera transmis aux instances fédérales, c'est une volonté très claire exprimée par le Conseiller d'Etat en charge du DIP.

- Le futur Directeur adjoint commencera vraisemblablement au 1^{er} janvier 2012. Procédure de recrutement en cours auprès de la Commission de nomination désignée à cet effet.

- Demande des associations professionnelles concernant l'inscription en stage des étudiants. Il est prévu que le site soit ouvert le 24 octobre, pendant les vacances ; les associations craignent que cela ne pénalise les étudiants. La demande sera transmise à l'administration de reporter l'ouverture du site au 31 octobre 2011 à 6h du matin. Cette ouverture serait anticipée : affichage à ce sujet, informations sur le site internet, par mails, informations communiquées par les CE. Cette demande est soutenue par tous les membres du Compro.

- Les associations professionnelles demandent à ce que le travail des RF-Dir soit mieux intégré à la formation.

- Au vu de l'explosion du nombre d'étudiants (surtout au PO) cette année par rapport à ce qui avait été au préalable annoncé, la Direction de l'IUFE va transmettre les chiffres précis de ce qui avait été annoncé, avec une chronologie exacte, afin de montrer très clairement de quelle façon le nombre d'étudiants a explosé à partir de juin et atteint un nombre si important au mois de septembre 2011. Cela pose des problèmes graves de recrutement de FT.

La séance est levée à 19h30.

La prochaine réunion aura lieu le **lundi 31 octobre 2011 à 17h à l'IUFE.**

